

CANADA-REVUE

SUITE DU CANADA ARTISTIQUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VCL. II

SEPTEMBRE 1891

No. 9

L'HISTOIRE SE REPETE

Sous la froide pierre qui maintenant le sépare de cette Confédération qu'il avait fondée pour jouir du plaisir de la détruire, Sir John a dû avoir un mauvais sourire en apprenant qu'une fois encore ses élèves, ces tories qu'il a formés à son image, venaient de tenter un assaut fructueux contre nos franchises provinciales, contre la volonté populaire.

Cette autonomie provinciale, que nous considérons à bon droit comme le rempart de nos libertés, n'avait pas depuis longtemps été soumise à une épreuve aussi sérieuse que celle dont elle vient d'être l'objet sous les coups combinés du gouvernement d'Ottawa, de la presse salariée et reptilienne des McGreevy et des Senécal, et malheureusement aussi d'un lieutenant-gouverneur complaisant, dont la conception gouvernementale ne procède en rien des glorieux principes pour lesquels nos pères ont été pendus ou déportés dans les jours sombres de la rébellion.

Tout est étrange dans cette tentative d'accaparement fédéral, tout y est contraire aux notions les plus élémentaires de la justice et de la loi.

Faut-il rappeler d'abord cette enquête grotesque qui a servi de prétexte au coup de Jarnac porté contre le premier ministre de la Province de Québec? Faut-il signaler les innombrables irrégularités commises au cours de cette comédie parlementaire dont le premier défaut était surtout de n'avoir pas le droit d'exister? Cela est encore présent à tous les esprits.

Mais là où l'intrigue se corse, c'est lorsqu'entre en scène la presse tory, qui entasse mensonges sur mensonges, calomnies sur calomnies, colore les rapports, colporte les bons mots des ganaches sénatoriales, égare et fausse volontairement l'opinion politique

pour cacher le vide, le creux, le ridicule de l'enquête, et surtout pour dissimuler au peuple ce que le peuple a parfaitement compris: c'est que de toute cette enquête le comte Mercier sort le front haut et sans qu'on ait pu relever contre lui aucun point faible, sans qu'on ait pu trouver un défaut à la cuirasse.

Par quelle étrange aberration le lieutenant-gouverneur a-t-il pu prendre pour texte d'une communication officielle, des divagations de pamphlétaires affamés, et baser son résumé sur les élucubrations fantaisistes d'une presse anémique: c'est ce que nous ne pouvons comprendre, et nous aimons mieux croire qu'on ne l'a pas consulté, qu'il n'a pas même vu le papier qu'on lui a mis entre les mains et qui était rendu à Ottawa avant d'être arrivé à Québec.

Mais il y a plus, nous avons encore une preuve de l'ignorance absolue où devait se trouver le lieutenant-gouverneur du contenu de cette dépêche ministérielle dans la composition de la commission qu'il a proposée.

Nous n'insisterons pas sur le fait d'avoir demandé une Commission Royale, de l'avoir imposée. Cela ne se discute pas — on ne discute pas avec le monsieur qui vous empoigne dans un coin et vous pose un couteau sur la gorge.

Ce serait peine perdue de considérer la légalité ou l'illégalité de l'acte. Il a été commis avec l'intention bien arrêtée de commettre une illégalité; c'est de propos délibéré que la constitution a été violée pour servir les fins politiques d'Ottawa, fournir un dérivatif aux scandales des McGreevy et Chapleau, et aussi pour essayer de se débarrasser du comte Mercier, dont la puissance et la popularité sont le cauchemar de toute la gent pied-plat qui règne à Ottawa et qui végète à Québec.